

Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



04044110

DÉPOSÉ AU GREEFF DU TRIBUNAL
DE COMMERCE DE NAMUR

le 09-03-2004

Pr le Greffier
Greffe

Dénomination : **PPH**

Forme juridique : **SOCIETE ANONYME**

Siège **RUE DES MÛRIERS**

N° d'entreprise : **458890568**

Objet de l'acte : ADAPTATION DU CAPITAL A L'EURO --ACTUALISATION DES STATUTS

D'un procès-verbal dressé par le notaire Jean TYTGAT, suppléant le notaire Charles TYTGAT, à la résidence de Spy, commune de Jemeppe-Sur-Sambre, le quatre février deux mil quatre, enregistré à Gembloux le neuf février deux mil quatre au droit de vingt-cinq euros Volume 579 folio 77 case 10, sept rôles, deux renvois, par l'inspecteur principal H. Fernemont, il résulte que s'est réunie en l'étude, l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme « PPH », dont le siège social est établi à 5190 Spy, rue des Mûniers, 5B, dans le ressort du Tribunal de Commerce de Namur, numéro d'entreprise 458.890 568

L'assemblée, valablement constituée a pris les résolutions suivantes à l'unanimité:

- Adaptation du capital social à l'euros et modification de l'article 5 des statuts comme suit :

Le capital social est fixé à soixante et un mil neuf cent septante-trois euros trente-huit cents (61.973,38 €) représenté par deux mille cinq cents actions sans désignation de valeur nominale représentant chacune un / deux mille cinq centièmes du capital social.

- actualisation des statuts en supprimant le texte des articles 1; 2 et 4 à 35, à l'exception de l'article trois relatif à l'objet social, pour le remplacer par le texte actualisé pour lesdits articles renumérotés jusqu'à 37

Renouveau des mandats d'administrateurs comme suit .

Le mandat d'administrateur de Monsieur PIETTE Philippe, a été renouvelé par l'assemblée générale à compter du 04 février 2004 pour une durée de six ans.

Le mandat d'administrateur de Monsieur PIETTE Hubert, a été renouvelé par l'assemblée générale à compter du 04 février 2004 pour une période de six ans

Le conseil d'administration a procédé à la nomination du président et de l'administrateur-délégué en la personne de Monsieur PIETTE Philippe, qui a accepté

L'assemblée a conférer tous pouvoirs, avec faculté de subdéléguer, au conseil d'administration et au notaire instrumentant pour l'exécution des résolutions qui précèdent, la coordination des statuts et les formalités auprès de la Banque Carrefour des Entreprises.

Pour extraits analytiques conformes signature (Jean Tytgat, notaire suppléant le notaire Charles Tytgat)

Dépôt en même temps : expédition de l'acte et statuts coordonnés

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 17/03/2004- Annexes du Moniteur belge